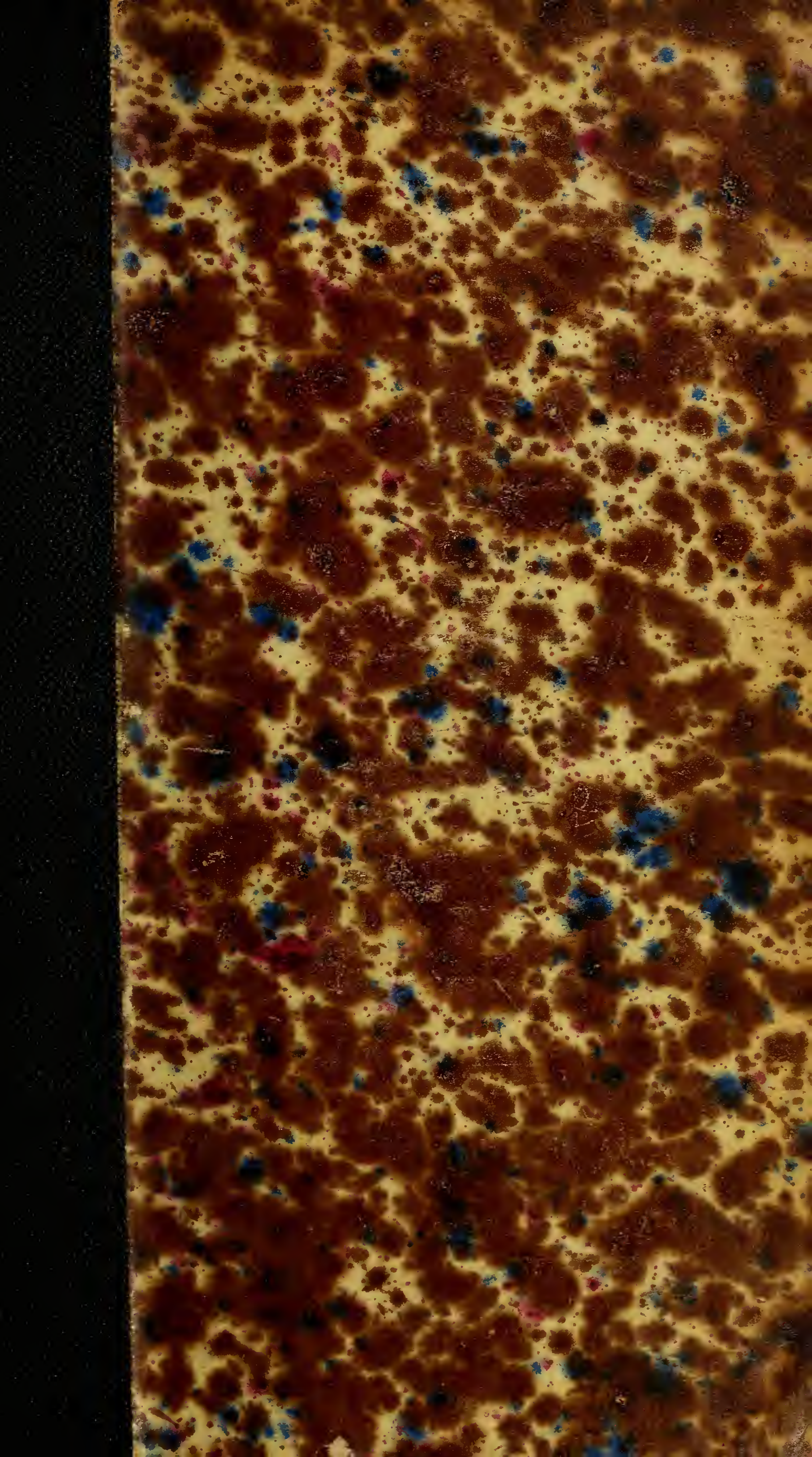
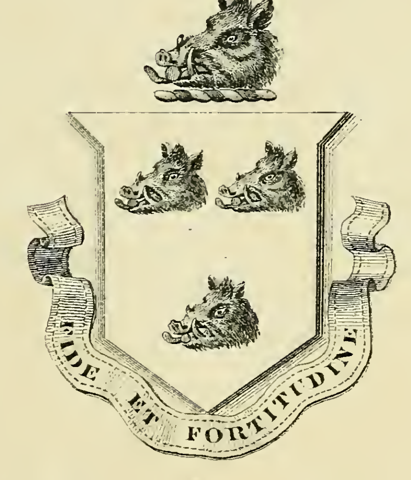



FIDE ET FORTITUDINE

13

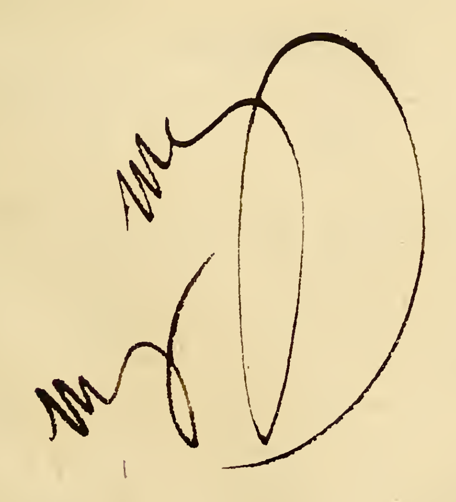
Adresse aux braves Sans-Culottes
1792

See title p. 21.

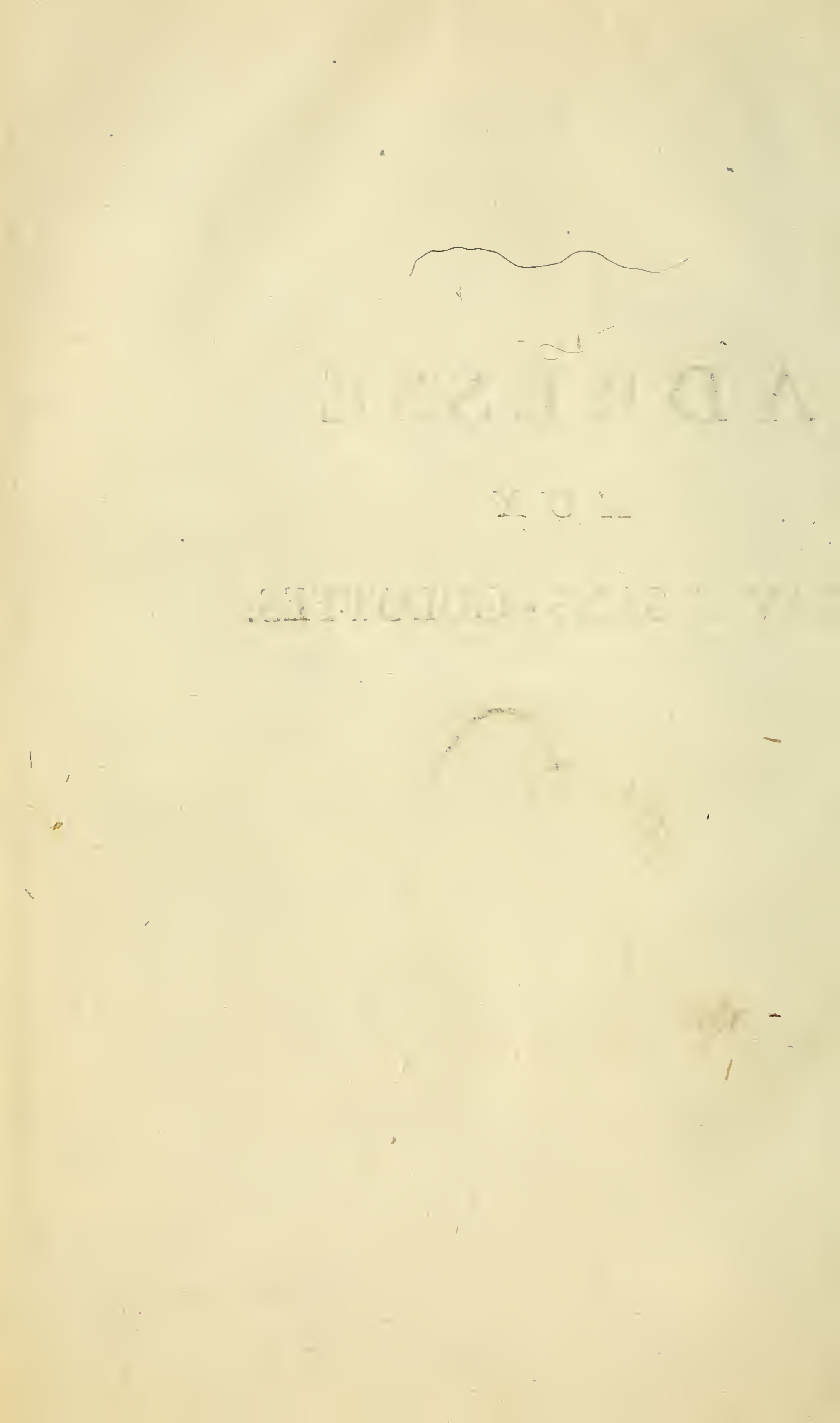
ADRESSE

AUX

BRAVES SANS-CULOTTES.



26 juillet 1792.





ADRESSE

AUX

SANS-CULOTTES,

Précédée d'une lettre de l'Éditeur GUILLAUME TELL *à ses Concitoyens.*

CITOYENS,

SUISSE d'origine, je suis maintenant citoyen françois et actif de la section de la Bibliothêque et grenadier du Bataillon des Filles-Saint-Thomas. Je n'ai de ma vie mis le pied dans un Club ; j'aime ma patrie ; j'adore la liberté, je ne la reconnois que soumise à la loi. J'ai juré de maintenir la Constitution,

je me ferois tuer pour elle. Je hais les aristocrates, j'abhorre les factieux, je respecte les autorités constituées, je veux le Roi constitutionnel des François.

La nuit commençoit, j'étois au Palais-Royal. Au milieu d'un groupe composé de *sans-culottes* et de fédérés se tenoient les propos les plus incendiaires. Le meurtre, le pillage, la destruction y étoient conseillés comme actions méritoires et patriotiques. Quatre de mes camarades et moi nous élevons la voix, nous tonnons contre les orateurs fougueux; le groupe se dissipe. En fuyant, un des motionneurs laisse tomber un rouleau de papier écrit, je le ramasse, je l'ouvre, c'étoit l'adresse suivante. L'auteur donne-t-il de bonne-foi de pareils conseils? C'est un monstre. A-t-il éprouvé, a-t-il voulu inspirer l'indignation que doivent produire sur toute ame honnête les manœuvres qu'on employe pour entrainer le peuple à sa perte? S'est-il permis une ironie cruelle? Je n'approuve pas son moyen. Cependant je fais imprimer cette adresse, parcequ'elle est le résumé fidèle des principes atroces répandus dans plusieurs journaux; parcequ'elle est l'extrait des placards affreux dont on tapisse journellement les murs de la Capitale; parcequ'elle respire

la doctrine que l'on professe dans les clubs, la doctrine des agitateurs du peuple, quelqu'élevés qu'ils soient en dignités, la doctrine de ces misérables que l'on lance dans tous les carrefours, dans toutes les places, et que l'on soudoye pour empoisonner l'esprit des hommes foibles et crédules.

C'est à tort, selon moi, que l'auteur s'adresse aux *sans-culottes ;* que peut risquer celui qui n'a rien ? quelle lumière peut on donner à celui qui est dans la plus profonde ignorance ? C'est aux propriétaires, aux artistes, aux négotians, aux artisans, aux ouvriers laborieux, à tous les péres de famille qui ne soutiennent leur ménage que du fruit de leur travail qu'il faut parler ; ce sont les hommes qui tiennent à la patrie, qui reconnoissent des lois, qui composent véritablement le *Peuple François*, qu'il faut éclairer sur leurs dangers ; c'est à eux qu'il convient de présenter les malheurs qui nous menacent, et non point à un vil ramas de fainéans, de dévergondés, de brigands et surtout de scélérats qui les excitent au crime, pour avoir des complices, et qui ne doivent leur audace qu'au silence des lois, et à la lacheté des amis de l'ordre et de la tranquilité.

Mais telle qu'est l'adresse, si le vrai peuple, composé de citoyens, veut la méditer, il y trouvera une prédiction terrible de ce qui va lui arriver, et bientôt dédaignant les tournures entortillées de son auteur, je lui dirai des vérités auxquelles son oreille n'est plus accoutumée, depuis que les perfides qui ont juré sa ruine, l'endorment par leurs flagorneries, ou l'égarent par leurs délations infâmes et calomnieuses.

GUILLAUME TELL.

24 *Juillet* 1792.

P. S. Un de mes camarades, en s'en retournant, trouva sur un des piliers vers le perron l'adresse signée JUVÉNAL: je la joins ici, elle fera plaisir à mes lecteurs.

